

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances  
locales

Sous matière : Décisions  
budgétaires

**OBJET :  
CONSTAT DU  
COMPTE DE  
GESTION 2018 -  
VILLE**

Séance du Conseil Municipal du 15 avril 2019,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne,  
CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline,  
GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET  
Jacqueline, GARRIGUES Michel, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX  
Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE  
Hélène, LINOUE Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric,  
RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme GIRAL Hélène donne procuration à Mme GUILHEM Evelyne,  
M. SOL Philippe donne procuration à M. DEMANGEOT François,  
M. GRIMAUD Bernard donne procuration à M. GARRIGUES Michel,  
Mme RUIZ Patricia donne procuration à Mme CHABERT Sabine,  
Mme BARTHES Chantal donne procuration à M. CASTILLO Jean-Claude,  
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,  
Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,  
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

**Secrétaire :** Mme ESCAFRE Elisabeth,

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des  
comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au  
compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif VILLE de l'exercice 2018 et les  
décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à  
recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les  
bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le  
receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi  
que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de  
chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres et  
de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les  
opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent  
régulières et suffisamment justifiées,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL  
EN DATE DU : 09.04.2019

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 09.04.2019

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU 23 AVR. 2019

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** le compte de gestion VILLE du trésorier municipal pour l'exercice 2018. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

*ADOPTE PAR 29 VOIX POUR  
4 ABSTENTIONS*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 15 avril 2019.

Ampliation faite le :  
**18 AVR. 2019**  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
**18 AVR. 2019**  
Par publication le :  
**23 AVR. 2019**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE



Le Maire,

  
**Patrick MAUGARD**